COMPAT TRAINING 40



- Hauteur de chute libre: 200cm

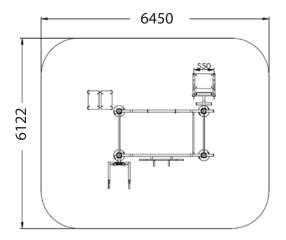
- Hauteur de chute libre retenue pour la finition de sol selon Norme EN16630: 100cm

- Exigences relatives à la finition du sol sous le

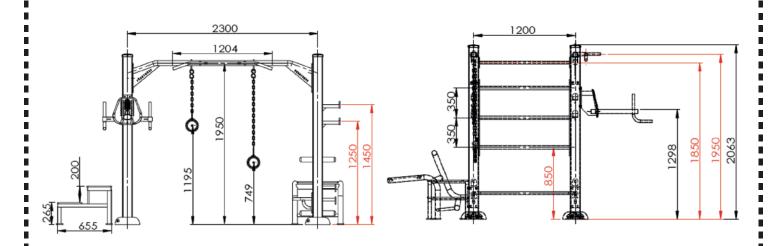
module: aucune

- Age minimum: 14 ans - Taille minimum: 1.40m

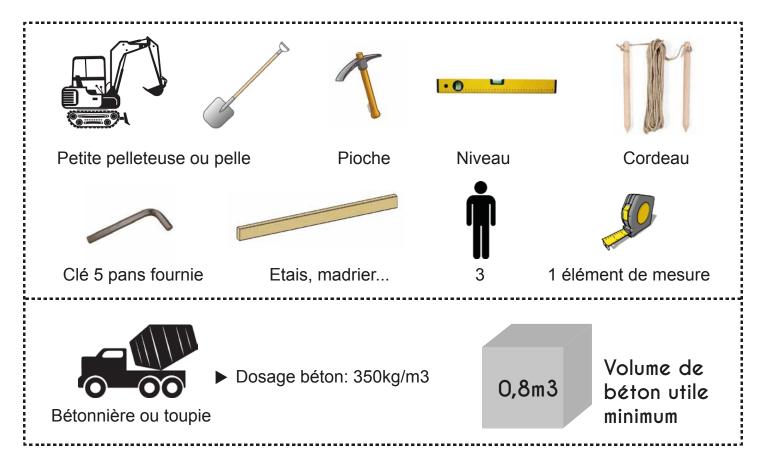
SURFACE UTILE40,00M² AVEC ZONE IMPACT COMPRISE NORME EN16630



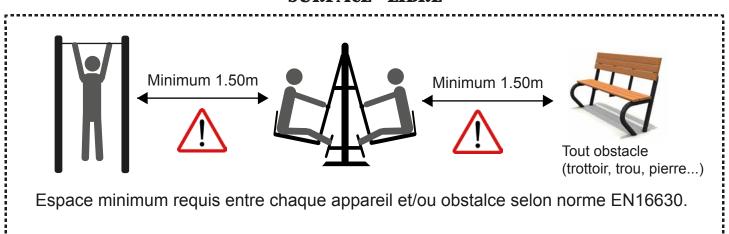
DIMENSIONS:



MATÉRIEL NÉCESSAIRE



SURFACE LIBRE



ATTENTION: Le non respect des consignes d'installations et d'entretien des machines DAMA Pro entraîne la perte des garanties liées à celles-ci.

Par ailleurs, la réglementation impose au gestionnaire des équipements :

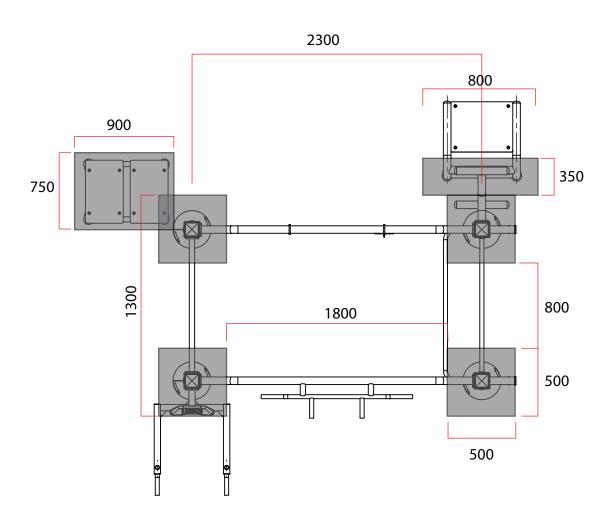
- d'interdire l'accès aux équipements tant que leur installation n'est pas définitive et sécurisée ainsi qu'en cas de maintenance ou de défaut constaté.
- de s'assurer du bon fonctionnement et de la stabilité des appareils par des vérifications à intervalles réguliers comme définies dans notre fiche de contrôle.

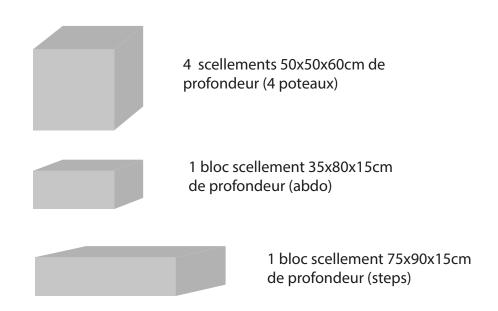
Les dimensions sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être amenées à changer. Il convient d'attendre de recevoir votre appareil avant de réaliser votre plan d'implantation.

PLAN DE FONTIONS

Nature du sol:

Les machines de sport DAMA Pro doivent être implantées sur un terrain plat et stable. Finition de sol, se référer à la norme EN 16630:2015.





CONTRÔLE ETMAINTENANCE:

Contrôle et Maintenance Extrait de la Norme EN 16630

La sécurité du module d'entraînement physique doit être garantie et maintenue par le biais d'opérations de contrôle et de maintenance. La conception du module d'entraînement physique, les matériaux utilisés et l'âge de l'équipement doivent être des critères à prendre en compte. Pour les appareils FreeTness Energy installés en bord de mer, retirer le sel tous les mois avec un lavage à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Les niveaux de contrôle suivants s'appliquent :

- a) contrôle visuel de routine :
- 1) contrôle destiné à identifier les risques manifestes pouvant résulter, par exemple, de l'utilisation normale du module, d'actes de vandalisme ou des conditions météorologiques.
- NOTE 1 Dans le cas de modules d'entraînement physique soumis à une utilisation intensive ou faisant l'objet d'actes de vandalisme fréquents, un contrôle quotidien de ce type peut se révéler nécessaire.
- NOTE 2 Exemples de points devant être soumis à des contrôles visuels et opérationnels : la propreté, la garde au sol des modules, l'état de surface, les fondations apparentes, les arêtes vives, les pièces manquantes, l'usure excessive (des pièces mobiles) et l'intégrité de la structure.
- b) contrôle fonctionnel:
- 1) contrôle, plus approfondi que le contrôle visuel de routine, destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité du module d'entraînement physique
- 2) il convient de réaliser ce contrôle à des intervalles d'un à trois mois, ou à la fréquence indiquée dans les instructions du fabricant/distributeur.
- c) contrôle annuel principal:
- 1) contrôle destiné à constater le niveau de sûreté du fonctionnement du module dans son ensemble. Il convient de porter une attention particulière aux pièces et équipements « scellés à vie » dont la stabilité repose sur un seul poteau.
- NOTE 3 Le contrôle annuel principal peut nécessiter le déterrage ou le démontage de certaines parties. Instructions de maintenance
- a) Il peut être nécessaire d'effectuer un graissage dans le cas de grincement constaté. Aucune période de rodage n'est à respecter toutefois l'exploitant veillera à la stabilité des modules et au serrage des boulons lors de les premières utilisations intensives.
- b) Il est nécessaire de procéder au remplacement immédiat ou réparation immédiate de tout élément manquant, endommagé ou usé sur le module d'entraînement physique ;
- c) Veiller au maintien d'un état de surface approprié sous le module d'entraînement physique
- d) L'installation de pièce de rechange doit être conforme aux seules spécifications du fabricant;
- e) Orifice de drainage: Le cas échéant, vérifiez fréquemment que les orifices de drainage restent libres de toute obstruction

Liste des pièces de rechange:

Se reporter aux numéros du schéma de la page précédente pour toute commande de pièce détachée.

ENTRETIEN STRUCTURE:

Pour nettoyer vos machines, ne pas utiliser de produits de nettoyage autre que de l'eau savonneuse.

L'utilisation des équipements est sous l'entière responsabilité des pratiquants, il est donc indispensable que le panneau, comportant les mises en garde et consignes à respecter fixé sur chaque machine, soit parfaitement lisible par l'utilisateur.

Rappel: Les équipements sont accessibles à tous dès 1m40.

Les machines doivent être utilisées exclusivement selon les mouvements pour lesquelles elles sont conçues (comme affiché sur les panneaux).

Toute autre utilisation détournée de la machine est proscrite et entraînerait l'annulation des garanties.

Pèriode de rodage : Durant les premières semaines d'utilisation vérifiez régulièrement les différents serrages de l'appareil.

Utilisez la grille de contrôle fournie avec chaque appareil pour assurer un bon suivi et une réactivité optimale en cas d'anomalie.

Pièces de rechange: Toutes les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant. Orifice de drainage: Le cas échéant, vérifiez fréquemment que les orifices de drainage restent libres de toute

Pour toutes questions, contactez le service après-vente en utilisant la boîte mail : contact@damapro.fr ou contacter directement votre commercial.

GRILLE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES MACHINES DAMA PRO

APPAREIL CONTRÔLÉ: MINI TATION CROSS TRAINING

| Nom du contrôleur: | | date : | | date : | | date : | | date: | | date : | |
|--|-----------------------------------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|-------|---------|--------|---------|
| Fréquence | Points de contrôle | bon | mauvais | bon | mauvais | bon | mauvais | bon | mauvais | bon | mauvais |
| hebdomadaire | Contrôle visuel structure | | | | | | | | | | |
| | Propreté de l'aire de sécurité | | | | | | | | | | |
| | Examen visuel de la surface | | | | | | | | | | |
| | Vandalisme | | | | | | | | | | |
| Trimestrielle (reprendre aussi les points de contrôle hebdomadaires) | Stabilité du module | | | | | | | | | | |
| | fondation | | | | | | | | | | |
| | Pièces manquantes | | | | | | | | | | |
| | Pièces cassées | | | | | | | | | | |
| | Usure des panneaux d'informations | | | | | | | | | | |
| | moisissure | | | | | | | | | | |
| | fondations | | | | | | | | | | |
| | Arrêtes vives | | | | | | | | | | |
| | Fissures, fentes | | | | | | | | | | |
| | Prise de Jeu | | | | | | | | | | |
| | visserie cache écrou | | | | | | | | | | |
| Annuelle (reprendre tous les points de contrôle) | corrosion | | | | | | | | | | |
| | état des roulements | | | | | | | | | | |
| | Sûreté de l'ensemble | | | | | | | | | | |
| Remarques | | | | | | | | | | | |